

## **BON DE COMMANDE**

## **Présentation**

Les unités destinées à être exposées en salle d'exposition bénéficieront d'un rabais supplémentaire de 25 %.

## **Conditions requises**

- Les unités doivent rester exposées en magasin pendant au moins deux ans.
- Le distributeur examine la demande et soumet la réclamation.

Nom de l'entreprise:				
Adresse commerciale:				
Référence de l'	unité: :			
Accessoires/Options:				
				-
				-